

Image not found or type unknown



Délai pour une succession

Par **chris003**, le **23/02/2016** à **17:27**

Bonjour,
Ma cousine est décédée en juin dernier.
Elle a fait un testament olographe léguant la majeure partie de ses biens à une association.
Elle m'a légué quelques objets "net de frais et droits sur la succession".
Depuis mon contact avec le notaire je n'ai plus de nouvelles. Il m'a dit que ce serait long mais cela fait déjà près de 8 mois. Cela peut il durer encore ?
Merci de votre réponse.